

Compte rendu du CHSCT extraordinaire de la DDCT

22 décembre 2017

Les élu-es de la CGT ont à nouveau alerté sur des situations de souffrance au travail dans les Mairies d'arrondissement... Ils demandent un point de situation sur celles de la Mairie du 19^{ème} au premier CHSCT de 2018.

⇒ La CGT rencontrera les agents de la Mairie du 13^{ème} le jeudi 8 février matin. D'autres réunions sont en préparation pour d'autres services de la DDCT (comme le 26 janvier à 16h service politique de la ville et participation citoyenne). Vous recevrez bientôt des informations pratiques à ce sujet.

Il est urgent de réagir collectivement dans les Mairies qui sont au bord de la crise de nerf et ce à tous les étages !

Réforme des Maisons des associations : Carton rouge !

Sur proposition des élu-es CGT du CHSCT, l'ensemble des élu-es du personnel a demandé en mars 2017 une enquête du Service d'accompagnement et de médiation et la Médecine préventive. Cette enquête a confirmé les incertitudes et les contradictions de la méthode de réforme des Maisons des Associations (MVAC) causes de Risques Psycho Organisationnels :

- Après 1 an et demi de travail autour de cette réforme et à 10 jours de l'ouverture des MVAC, **les agents ne connaissent toujours pas les horaires d'ouverture de leur équipement !!!**
- **La conduite de la réforme est critiquée massivement** : « fiasco », « catastrophe », « le pire qu'on puisse faire »... Ces qualificatifs tranchent avec ce qui est décrit par les services centraux comme un accompagnement participatif !
- La sérénité du personnel en amont de la réforme s'est transformée **en lassitude et au final en stress, sans compter l'émergence de conflits entre les personnels !**
- Une organisation du travail et des métiers qui **restent flous**.
- La mise en porte à faux des agents et **conflits éthiques dans de nouvelles fonctions** non-lisibles de l'intérieur comme auprès des usagers...

La liste des difficultés dans lesquelles la Ville a mis nos collègues est longue (se reporter à la PJ intervention MVAC).

Ce travail d'analyse de qualité, a alimenté et enrichi le travail de terrain réalisé avec les collègues, des élus de la CGT, en lien avec la CFTC et SUPAP-FSU. Jusqu'à présent, la Ville ne voulait pas reconnaître nos alertes. Mais avec cette enquête indépendante, la Ville ne peut plus nier la situation.

Les réactions de la Mairie ont été très vives :

D'un côté Mme Véron, l'élue en charge de la réforme, n'a pas remis en cause le contenu de l'étude au vu de sa qualité : « *Je suis désolée d'un rapport de cet ordre car là, on recherchait le mieux* ».

De l'autre, M. le Directeur a réorienté le débat sur le fait que cette réforme répondait avant tout aux besoins des associations et qu'il fallait respecter le choix des élus du Conseil de Paris. Après avoir expliqué qu'il fallait « apprendre à faire sans les CUI », il a juste concédé le besoin d'un bilan « dans un an ».

Suite à des échanges denses, les élu.es CGT ont rappelé qu'un service public de qualité pour les usagers repose sur de bonnes conditions de travail et une reconnaissance de ses agents. Les élus du conseil de Paris décident des politiques à mettre en œuvre mais ils doivent aussi en tant qu'employeur respecter leurs obligations en termes de santé au travail.

C'est pourquoi les élu.e.s CGT du CHSCT ont fait un certain nombre de demandes (voir en PJ) et la ville en a accepté 3 :

- La prise en compte du travail des agents avant tous travaux d'aménagement pour éviter des travaux dégradant les conditions de travail ;
- Un premier bilan au mois de juin ;
- La possibilité, si la Médecine préventive et le SAM le peuvent, de revenir sur le terrain rencontrer les agents.

⇒ **Les élu.e.s CGT restent en veille. N'hésitez pas à les contacter. La CGT continuera à porter l'ensemble des revendications utiles à votre travail, à vos emplois. Une réunion d'échange avec le personnel sera proposée au MVAC courant mars.**

PLATEFORME 3975 – STANDARDS – PREFECTURE DE POLICE :

Les élu.es de la CGT ont notamment développé les points suivants :

- Le transfert des titres d'identité et l'arrivée de la plateforme de la Préfecture de Police avec ses débordements sur celle du 3975 tout en gardant ses propres compétences, pour l'instant.
- La mauvaise anticipation du transfert de compétence du PACS et la « réforme » des meublés touristiques.
- Les failles de la GRU (Gestion Relation Usagers) censée faciliter les démarches.
- Les craintes de la réforme du stationnement à Paris : aujourd'hui nous réalisons que nous étions loin du compte...

- Enfin la Double Notation du Centre d'appels - Non Statutaire : nous avons demandé à pouvoir en parler à la nouvelle direction afin de faire valoir notre point de vue et le ressenti des agents face à ce phénomène Unique à la Ville. **Vous trouverez l'intervention de notre experte de la CGT en PJ.**

Devenir des Collègues en CUI à la DDCT : qui s'en préoccupe vraiment ?!

Aucun document n'a été communiqué aux élu.e.s du CHSCT. Mme Véron a dressé une forme d'état des lieux : 1044 personnes en CUI à la Ville dont 218 agents (accueil, aide au secrétariat, ALG) à la DDCT, dont 74 contrats renouvelables. Ce ne sera que fin janvier que la Ville connaîtra les montants du budget de l'Etat. L'accompagnement a été renforcé, faisant passer les sorties positives vers l'emploi de 15 à 30 %.

Les élu.e.s CGT ont rappelé leurs revendications :

Reconnaissance des besoins permanents dans les services et processus de titularisation pour les collègues, renforcement des formations. Les élu.es CGT déplorent une nouvelle fois que rien ne soit fait en matière de prévention concernant nos collègues sur le plan de leur santé et sur le report de charges si les contrats des CUI ne sont malheureusement pas renouvelés. Ils alertent sur les dégradations des conditions de travail portant sur l'ensemble de nos collègues.

Pour ne pas rester seul.e et si vous avez des témoignages concernant des situations très difficiles pour des collègues ou pour le fonctionnement du service, contactez-nous ou le collectif des contrats aidés de la VDP :

Prochaine réunion d'information syndicale le Vendredi 2 février après midi :

<https://www.facebook.com/Collectif-des-contrats-aidés-de-la-Ville-de-Paris-696781037184802>;

Contact : collectifcavp@gmail.com.

Débat houleux sur la démarche questionnaire sur les risques psycho sociaux :

Les élu.es de la CGT ont à nouveau soulevé :

- Les problèmes de fonctionnement du CHSCT concernant la mise en œuvre du questionnaire et de groupes de travail sur l'état des lieux des risques psychosociaux.
- Le manque de dialogue sur le questionnaire portant sur les risques psychosociaux à la DDCT avec un questionnement sur les méthodes de travail du prestataire de la Ville !

Tant que la Ville ne respectera pas l'information et le rôle des élus du CHSCT en la matière, la CGT ne perdra plus son temps dans des commissions qui ne répondent pas concrètement aux agents de la DDCT quant à l'amélioration de leurs conditions de travail et de leur santé au travail.

Contactez les élu.es CGT du CHSCT sans attendre une dégradation de vos conditions de travail !

**catherine.valadier@paris.fr; patrick.cassan@paris.fr; aurélien.bertrandie@paris.fr, catherine.albert@paris.fr,
jeannette.ndir@paris.fr; odile.bonvarlet@paris.fr**